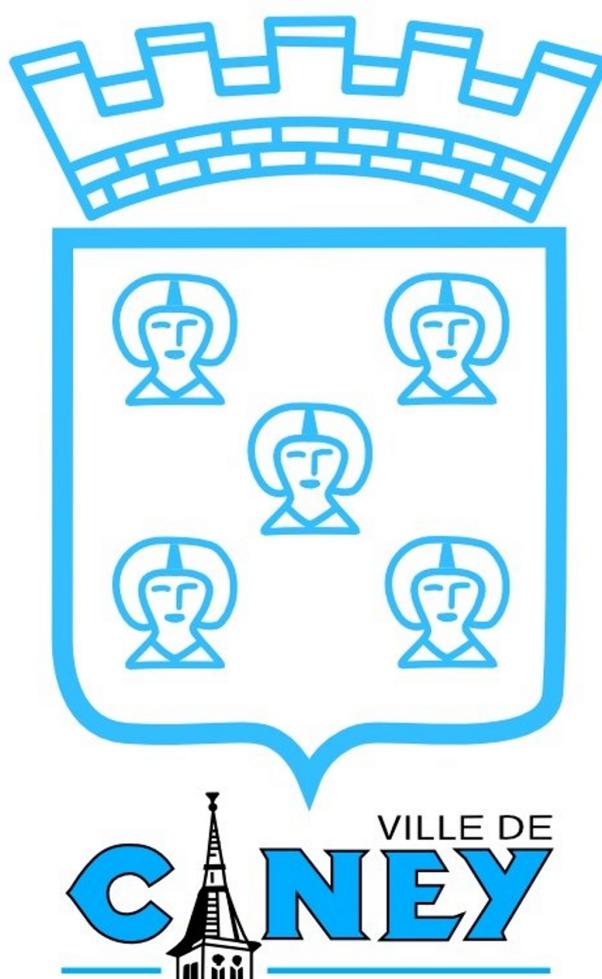


COMMUNE DE CINEY

Déclaration de politique communale

2018 - 2024



Chers Collègues,

La déclaration de politique communale de législature fixe les objectifs spécifiques à atteindre par la majorité communale dans différentes facettes de la gestion communale. Elle trace le contenu des axes prioritaires de cette ambition pour la législature 2018-2024. A aucun moment, il ne s'agit de révolution. Il s'agit plutôt d'évolution, d'accentuation, voire parfois de tournant dans l'approche et le traitement de certaines politiques.

Cette déclaration de législature repose essentiellement sur les consultations opérées par le mouvement ICI – Intérêts Cinaciens – durant la campagne électorale. Il en résulte 186 engagements. Ceux-ci fondent les nouvelles aspirations de nos concitoyens auxquelles nous souhaitons répondre.

Sans surprise, nous appuierons nos actions sur nos services communaux animés par la Directrice Générale et le Directeur Financier, le CPAS et les para-communaux, les Commissions communales et les Commissions Consultatives, les associations locales, la Zone de Police et la Zone de Secours, mais aussi d'importants partenaires extérieurs tels la Province, le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP), les communes voisines, l'AIEC (Association Intercommunale des Eaux du Condroz), le Foyer Cinacien, le SPW (Service Public de Wallonie), le DNF (Département de la Nature et des Forêts), le TEC (Transport En Commun), Infrabel, la SNCB (Société Nationale des Chemins de fer Belge)... Nous stimulerons également la participation citoyenne pour mener à bien nos projets les plus importants.

Cette liste est loin d'être exhaustive mais elle démontre notre volonté de travailler en concertation avec tous nos partenaires ainsi qu'avec les Cinaciens tout au long des six prochaines années.

Venons-en aux grands axes de cette déclaration.

AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE

Une charte de l' élu

Le terme est à la mode parce que nos concitoyens sont aujourd'hui très attachés à la façon avec laquelle leurs élus gèrent les affaires publiques, voire les deniers publics. Nous mettrons rapidement en place une charte de l' élu soumise à la signature du Bourgmestre mais aussi à celle de chaque Echevin(e), Conseiller(ère) Communal(e) et Conseiller(ère) du CPAS.

La transparence

Nous publierons annuellement le cadastre des mandats politiques des élus sur le site internet de la Ville et nous encouragerons les citoyens à poser des questions durant les Conseils Communaux. Nous assurerons aux décisions les plus importantes du Collège et du Conseil Communal, la plus grande transparence possible dans le cadre des réglementations en vigueur. Ceci permettra notamment à la minorité d'exercer pleinement son rôle de contrôle de nos actions et de vous faire part de ses réactions ou de ses propositions complémentaires.

La liberté d'expression

A travers le bulletin communal, chaque groupe siégeant au sein de l'assemblée pourra également s'exprimer librement sur les sujets de son choix.

La formation

Enfin, pour garantir une meilleure gestion, nous renforcerons la formation des élus dès le début de la législature.

AXE 2 : FINANCES et des INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

Les finances

Nous nous engageons à gérer notre Commune avec orthodoxie et parcimonie. Les impôts – l'impôt des personnes physiques et l'impôt au précompte immobilier – ne seront pas augmentés durant la législature et nous privilégierons une politique d'investissement durable pour les générations futures, tout en respectant les capacités financières de plus en plus limitées des communes.

Des investissements structurants

S'agissant d'investissements, nous envisageons la construction de nouveaux ateliers communaux pour améliorer les conditions de travail du personnel et permettre ainsi, sur la surface libérée, d'étendre le hall des sports, devenu aujourd'hui trop exigu pour répondre à la demande des clubs et de leurs affiliés. (Cette extension du hall omnisports sera conditionnée à l'octroi de subsides régionaux.)

A la même condition, nous aménagerons une salle de gymnastique au Clos du Posty et, sur un site à déterminer, nous construirons un boulodrome couvert.

Dans le secteur de la culture, nous prévoyons l'agrandissement de la bibliothèque communale à laquelle nous joindrons une ludothèque.

AXE 3: LA COMMUNICATION, LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LE VIVRE ENSEMBLE

Une communication optimisée

Nous avons d'ores et déjà entamé la création d'un service « Communication » au sein de l'Administration Communale afin de mieux diffuser l'information au grand public.

Nous rendrons aussi le bulletin communal mensuel plutôt que bimestriel et développerons un réseau wifi gratuit en ville.

Dans le même esprit, nous doterons la Ville de Ciney du concept « Smart city » notamment en intégrant les nouvelles technologies au développement commercial. Nous filmerons et diffuserons certains Conseils Communaux en direct sur les réseaux sociaux. Les principales décisions du Collège et du Conseil Communal seront également largement communiquées aux citoyens. D'une façon générale, nous utiliserons les opportunités offertes par le numérique pour renforcer le dialogue permanent avec les citoyens et plus spécifiquement avec les riverains concernés lors de travaux ou de projets importants.

Enfin, des panneaux LED seront installés aux entrées de la ville pour informer davantage les citoyens quant à l'actualité communale (agenda des manifestations...)

Dans un souci de bonne gouvernance, nous diffuserons annuellement l'état d'avancement des engagements pris devant les électeurs et l'évolution des projets en cours sous la forme d'un grand observatoire des engagements.

Nous avons d'ores et déjà réinstauré des permanences régulières du Bourgmestre et des Echevins. Nous organiserons une consultation populaire si les circonstances ou l'importance d'un projet l'exige et organiserons à mi-mandat une enquête pour sonder la satisfaction quant à l'évolution de nos engagements.

La participation citoyenne

Nous proposerons des budgets participatifs en vue d'encourager des initiatives citoyennes.

Nous mettrons en place une cellule de personnalités de l'entité cinacienne qualifiées et

susceptibles d'apporter leur expertise dans des domaines tels que l'économie et l'environnement ou encore la santé.

Nous rendrons compte de l'utilisation des impôts des Cinaciens en vulgarisant l'information relative aux budgets et aux comptes communaux. Enfin, pour sensibiliser et intéresser les élèves et les jeunes à la vie politique communale, nous décentraliserons certains Conseils Communaux dans les écoles secondaires et installerons un Conseil Communal des Jeunes.

Pour privilégier ce contact direct avec la population cinacienne, nous organiserons périodiquement des réunions citoyennes au cours de la législature afin que chacun puisse prendre connaissance et nous aider à prioriser les travaux à effectuer dans le village ou le quartier concerné.

Le « Vivre ensemble »

Participer à la vie communale ne suffit pas, il faut aussi « BIEN VIVRE ENSEMBLE ». C'est pourquoi nous sensibiliserons chacune et chacun à la charte dite du « Bien Vivre Ensemble » qui tend à prévenir différents conflits et à baliser le terrain de cette vie commune.

Le nouveau Plan de Cohésion Sociale en préparation nous y aidera de même que quelques initiatives particulières telles la création d'une cellule « Lutte contre l'isolement » ou encore l'instauration de contrats étudiants en faveur des seniors. Cette initiative vise à apporter une aide aux aînés dans des tâches ponctuelles et à renforcer l'intergénérationnel. Pour lutter contre les discriminations, nous préviendrons le harcèlement scolaire et créerons une valise pédagogique destinée à sensibiliser les enfants aux différences de tous ordres.

AXE 4 : L'ENSEIGNEMENT, LA CULTURE ET LE SPORT

L'enseignement

L'enseignement reste au même titre que le sport et la culture, un des principaux vecteurs d'épanouissement et d'émancipation.

Nous maintiendrons toutes les implantations scolaires communales existantes et garantirons tant un entretien permanent des infrastructures que l'amélioration du cadre de vie des élèves et des enseignants.

Les écoles seront rendues 2.0 en les équipant de matériel numérique et nous éduquerons les jeunes à l'utilisation des médias.

La formation continue des enseignants sera accentuée notamment quant à la problématique des troubles de l'apprentissage. Nous élargirons l'offre en matière d'école des devoirs, mettrons sur pied un « Plan Langues » pour encourager, dès le plus jeune âge, l'apprentissage des langues chez les enfants mais aussi chez les adultes. Nous améliorerons le fonctionnement des surveillances du temps de midi et des garderies. Enfin, nous envisageons l'acquisition d'un car scolaire supplémentaire afin de soutenir au mieux toutes les écoles lors des déplacements rendus nécessaires par leurs activités.

Plus généralement, nous accompagnerons, soutiendrons et serons à l'écoute des Directions d'écoles et des enseignants, notamment lors de la mise en place progressive du Pacte d'Excellence.

La culture

Grâce au dynamisme de notre Centre Culturel, dont l'équipement technique sera renforcé, la vie culturelle cinacienne est intense. Il va dès lors de soi que les initiatives du Centre Culturel seront poursuivies et renforcées par quelques accents particuliers. Nous mettrons davantage en valeur le petit patrimoine local et imaginerons un parcours culturel en centre-ville. Les créateurs locaux seront soutenus notamment par la mise à disposition d'espaces adaptés et nous organiserons une « Fête de la Musique » de qualité. Le soutien au théâtre dialectal et à la

langue wallonne sera renforcé. Et enfin, parce que la culture est aussi affaire d'apprentissage, nous susciterons l'éveil culturel et artistique à l'école.

Le sport

Grâce au hall des sports et aux nombreuses infrastructures sportives ainsi qu'aux clubs dynamiques qui les fréquentent, le sport est en pleine prospérité dans notre Commune.

Cette large offre d'infrastructures sera complétée par la réalisation d'un parcours vita, d'un parcours d'orientation et de parcours trails permanents. Les horaires de la piscine et de la piste d'athlétisme seront élargis en concertation avec les clubs concernés.

Pour sensibiliser jeunes et moins jeunes aux différentes pratiques sportives, en début de saison, des portes ouvertes collectives seront organisées dans différents clubs intéressés de même que des challenges inter-scolaires. Nous tenterons d'attirer et de soutenir de grands événements sportifs susceptibles d'attirer l'attention sur l'une ou l'autre discipline particulière.

AXE 5 : LE CADRE DE VIE

La propreté

Pour contribuer à une politique de propreté volontariste, nous créerons une cellule citoyenne « Propreté publique » qui sera renforcée par quelques initiatives telles l'installation de nouveaux cendriers et de poubelles de tri en centre-ville.

Nous avons la volonté de lutter contre les déjections canines via la création de parcs à chiens et la mise à disposition de gants biodégradables. Nous sensibiliserons les jeunes à la problématique environnementale : tri des déchets, propreté publique...

La sécurité

Lorsqu'on évoque la sécurité, on touche à la sécurité des habitations, à celle des habitants ou encore à la route et aux excès que l'on peut y commettre.

La sécurité des habitations sera notamment assurée par des séances régulières d'informations à la prévention du vol à domicile et l'émergence de nouveaux partenariats locaux de prévention.

Nous solliciterons une utilisation plus efficace des caméras de surveillance en vue de lutter contre les incivilités (agressions, vols à l'arrachée, propreté publique, etc..).

Nous requerrons également le renforcement de la présence policière aux abords des écoles et lors de manifestations publiques. La sécurité des habitants passera aussi par la mise en place de formations de base pour les premiers secours destinées au grand public et par l'installation de défibrillateurs dans le centre-ville.

Autre préoccupation importante en terme de sécurité, la route avec ses excès et ses dangers.

Des boîtes « radar » seront installées sur l'ensemble de l'entité pour limiter la vitesse aux endroits névralgiques.

Parce que la prévention vaut plus que la répression, nous prévoirons un espace d'apprentissage gratuit du code de la route pour les jeunes et nous ferons la promotion de la sécurité routière dans tous les villages.

L'urbanisme et le logement

Nous développerons aussi une politique urbanistique et immobilière efficace.

Nous utiliserons les outils d'ores et déjà disponibles comme le schéma de développement communal qui sera strictement appliqué. Les zones d'aménagement concerté disponibles sur le territoire cinacien fourniront pour la prochaine décennie un potentiel de terres constructibles suffisant pour répondre à la demande de logements.

Bien qu'il ne soit pas encore approuvé par la Région Wallonne, nous nous inspirerons du schéma de développement territorial au sujet duquel nous avons été amenés à donner notre avis.

Une politique du logement plus volontariste pourra s'établir par le biais d'une régie foncière. Elle pourra nous aider à prendre des initiatives destinées à faciliter l'accès des jeunes au logement.

Nous poursuivrons résolument la lutte contre les logements inoccupés et informerons les propriétaires de logements à louer quant aux possibilités offertes par l'Agence Immobilière Sociale. Enfin, nous tenterons de réguler les projets d'immeubles à appartements et nous veillerons à une cohérence urbanistique, essentiellement au niveau de l'intégration des nouvelles constructions et des projets de rénovation.

Nous travaillerons à l'aménagement de l'espace public et à sa végétalisation en ville mais aussi dans les villages. Nous développerons l'art en ville et dans les lieux publics. Les travaux d'entretien en matière d'éclairage public, de trottoirs ou de voiries, seront évidemment poursuivis.

AXE 6 : LA TRANSITION CLIMATIQUE ET ENERGETIQUE - MOBILITE

L'environnement

Notre priorité en matière d'environnement touchera à l'éducation et au respect du cadre de vie. Nous avons évoqué ci-dessus le cadre de vie et la nécessaire végétalisation du territoire communal.

Plus précisément, nous verdirons Ciney et les villages dans le cadre d'une vision à long terme de plantation de nombreux arbres. Nous fleurirons et embellirons les entrées de la ville et des villages et favoriserons le travail de maintien et de valorisation des chemins pédestres. Pour concourir à la biodiversité, la plantation de haies sera envisagée et nous serons animés de la volonté de redevenir une « Commune Maya ». Nous améliorerons l'esthétique et poursuivrons le réaménagement du Parc Saint-Roch.

Dans un autre secteur, nous étudions actuellement la possibilité d'instaurer la collecte des déchets ménagers via les poubelles à puces. Nous serons spécialement attentifs à la problématique de gestion des eaux usées.

Notre participation au développement durable nous conduira à la création d'un Repair Café et à l'instauration de journées « Ateliers communaux ouverts ». Avec le même objectif, nous encouragerons le partage de petit matériel tel que tondeuse ou encore débroussailleuse.

L'énergie

Dans le cadre du projet Pollec auquel la commune a adhéré, des actions concrètes visant à la lutte contre le réchauffement climatique seront mises en place. Ces actions, suggérées par le Plan Energie Climat de l'Arrondissement de Dinant, viseront à améliorer la performance énergétique du patrimoine communal, mais également au sein du secteur privé.

En ce qui concerne notre quote-part des productions renouvelables sur le territoire, l'ancienne majorité était disposée à accueillir un nouveau parc éolien. Plusieurs propositions sont aujourd'hui à l'examen du Collège communal. Si un projet devait être retenu, nous exigeons au moins une éolienne citoyenne/communale.

En concertation avec les agriculteurs, nous analyserons la viabilité d'un projet de biométhanisation.

Les citoyens, quant à eux, seront incités à effectuer des travaux d'isolation de leur(s) bâtiment(s) et nous participerons au développement d'un urbanisme durable en suscitant l'émergence d'éco-quartiers.

La mobilité

Un nouveau Plan Communal de Mobilité est envisagé. Nous y serons particulièrement attentifs aux usagers faibles. Dans ce contexte, nous développerons des infrastructures adaptées à la mobilité douce et sécurisée afin de favoriser au mieux l'usage du vélo sur la voirie existante, suite à l'élaboration d'un Plan Communal Cycliste. Nous développerons les activités « brevet du cycliste pour tous les réseaux scolaires ». Nous avons la volonté de promouvoir les modes de transport public et d'inciter au covoiturage. Nous engagerons rapidement une réflexion générale et prospective tant avec la SNCB qu'avec Infrabel, le TEC et la population pour analyser notamment les différents projets ferroviaires ou connexes (parkings, nouvelle gare, passage à niveau, fréquence des moyens de transport en commun,...) ou encore la fréquence de l'offre de transport public.

A l'attention des plus jeunes, nous participerons à la Semaine de la Mobilité en collaboration avec les écoles et organiserons ponctuellement des pédibus dans le but de désengorger le centre-ville et d'inciter à l'utilisation du vélo.

AXE 6 : LA POLITIQUE SOCIALE

Notre politique sociale sera garante de bien-être, d'équité, d'intégration et de dignité humaine.

Pour mener cette politique, le CPAS est et restera le partenaire incontournable. La plupart des initiatives en cours seront maintenues et renforcées. C'est ainsi que nous intensifierons les actions en faveur des plus démunis (Donnerie, repas de Noël, Journée Solidarité,...). Nous accroîtrons la politique de formation et de remise au travail.

En complément des aides déjà accordées par le CPAS, nous informerons les enfants moins favorisés des activités extrascolaires (sportives et autres) et ferons en sorte de les rendre plus accessibles financièrement. Nous organiserons une journée de sensibilisation « énergie » pour aider à une consommation responsable.

Les aînés

Les aînés feront l'objet de toute notre attention. Nous comptons revaloriser et dynamiser le travail du Conseil Consultatif Communal des Aînés pour renforcer sa participation à la vie communale. Avec la collaboration de ce comité, différentes initiatives seront prises : favoriser le maintien à domicile, notamment par la promotion des services existants ou par la création de nouvelles aides, améliorer la qualité de vie des aînés et obtenir à nouveau la reconnaissance VADA (Ville Amie des Aînés), diversifier l'offre d'accueil d'hébergement (logement public adapté, promotion des habitations intergénérationnelles à l'occasion de projets immobiliers, résidence-services,...), développer un réseau de personnes-ressource en vue d'épauler ponctuellement les aînés dans leur maîtrise informatique, acquérir un véhicule destiné à offrir périodiquement à la population une aide administrative et sociale dans les différents quartiers et villages, augmenter, diversifier et promouvoir l'offre sportive à destination des aînés, réserver des places de stationnement dans le centre-ville aux endroits utiles pour les aînés (poste, Hôtel de Ville,...).

La jeunesse

Comme envisagé en faveur des aînés, des initiatives particulières concerneront la jeunesse.

Un salon de la majorité « 3x6 (18 ans) » sera organisé à destination des jeunes. Plusieurs thématiques y seront partagées : contact avec les employeurs, jobs d'étudiant, permis de conduire, bourses d'étude, séjour à l'étranger...

Nous ouvrirons un portail internet pour centraliser les offres et les demandes en matière de job d'étudiant. Un local adapté sera mis à disposition des étudiants du supérieur en périodes de blocus.

Afin de faciliter l'obtention de leur permis de conduire, nous aiderons les jeunes sous forme de prêt à taux 0 – pour les moins de 21 ans – et pour favoriser l'apprentissage, nous identifierons une zone permanente ouverte à tous pour apprendre les manœuvres de stationnement. Notre jeunesse bénéficiera évidemment de tous les efforts entrepris dans le domaine sportif et culturel ainsi que celui des festivités. Un accent particulier sera mis pour le développement des cultures jeunes (street art, musique,...).

Enfin, une réunion citoyenne leur sera particulièrement dédiée afin de mieux répondre encore à leurs aspirations.

L'enfance et la petite enfance

Nous augmenterons le nombre de places d'accueil disponible sur le territoire communal et tenterons de mieux adapter les plages-horaires aux contraintes professionnelles des familles. Nous mettrons en place des activités d'aide à la parentalité. Nous aménagerons de nouvelles aires de jeux et d'éveil musical au Conservatoire et dans les villages. Et enfin, nous organiserons des séances « bébé nageur » à la piscine communale.

Les personnes porteuses d'un handicap

Nous souhaitons que Ciney devienne une Commune adaptée aux personnes porteuses d'un handicap, tant dans leurs déplacements que dans leur vie quotidienne. Nous souhaitons rendre

les espaces publics accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite en installant notamment des dalles podotactiles et en aménageant les trottoirs. Les commerçants seront sensibilisés à l'accessibilité pour les personnes handicapées. Nous comptons organiser une journée Handisports et favoriser l'accès au sport pour les personnes à mobilité réduite. Nous mettrons une joëlette à disposition du public. Une valise pédagogique sera créée en vue de sensibiliser les enfants à la différence. Nous envisageons l'accompagnement des personnes dépendantes et mettrons en place une navette sociale adaptée aux personnes à mobilité réduite.

AXE 7: L'ECONOMIE

Le développement économique

Ciney sera dans deux ans une des rares Communes de Wallonie à disposer d'une zone de développement économique de plus de 50 hectares. Nous faciliterons la mise en œuvre de cette zone de Biron en menant une politique de prospection auprès des entreprises en vue d'attirer des investisseurs pourvoyeurs de l'emploi. Parallèlement à cela, nous mettrons tout en œuvre pour installer une Maison de l'Emploi et soutiendrons davantage les Clubs des Entreprises et celui des Commerçants. Avec les partenaires habituels, nous pérenniserons et développerons les «4 heures pour l'Emploi ».

Le commerce

Le développement du commerce et singulièrement du commerce en centre-ville fera l'objet d'efforts particuliers du Collège pour lui assurer un soutien continu et, s'agissant plus spécialement du commerce en centre-ville, d'une indispensable relance.

La redynamisation du centre-ville s'envisagera en partie par la recherche active d'enseignes de qualité et l'achat éventuel d'immeubles commerciaux inoccupés en vue d'offrir une location à tarif préférentiel.

Les producteurs locaux seront soutenus par la mise à disposition d'une halle commerciale dédiée notamment au marché alimentaire et artisanal. Nous créerons et promotionnerons un label « Made In Ciney » pour tous les produits locaux et nous organiserons un événement fédérateur en vue de favoriser les talents, créateurs et artisans locaux. Les nouveaux commerçants et les nouvelles entreprises du centre-ville ou des villages seront promotionnés via les réseaux de communication communaux. Nous proposerons des aides spécifiques en langue et en e-commerce aux commerçants, entreprises et restaurateurs.

Pour ce qui concerne les parkings, nous envisageons la gratuité du stationnement le lundi, l'augmentation de la durée de gratuité des parkings en centre-ville et la révision de leur signalétique.

Le tourisme

En collaboration avec l'Office du Tourisme et la Maison du Tourisme, nous nous efforcerons à faire du tourisme un vecteur de développement plus important pour notre Commune. Les synergies avec le Domaine Provincial de Chevetogne et Ciney Expo seront renforcées. L'histoire de Ciney sera valorisée.

Gîtes et chambres d'hôtes seront rassemblés dans un nouveau guide tandis que nous implanterons sur certains axes routiers des panneaux destinés à promouvoir notre ville.

Une joëlette, des vélos et autres engins à louer seront mis à disposition de nos visiteurs. La Place Monseu, quant à elle, sera rendue modulable, plus conviviale et attractive. Ciney renouera avec les grands événements qui ont fait sa fierté autrefois. La Foire Saint-Eloi et les braderies annuelles seront redynamisées. « Kit Festivités », aides administratives aux comités locaux, agenda commun pour les festivités locales, installation de bornes électriques et de points d'eau aux endroits dédiés habituellement aux festivités, faciliteront la réussite des différentes activités récréatives organisées à Ciney et dans nos villages.

AXE 8: LA TRANSITION NUMERIQUE

Ciney tendra à devenir une ville connectée en installant un réseau Wifi gratuit en Ville et en travaillant sur le concept de Smart City, « ville intelligente ». Nous utiliserons les [technologies de l'information et de la communication](#) (TIC) pour « améliorer » la qualité des services urbains ou encore pour réduire ses coûts.

Une informatique performante

Un audit général indépendant sera effectué pour détecter l'ensemble des problèmes informatiques au sein de l'administration. Nous y remédierons de manière efficace tant au niveau de son architecture que de sa fonctionnalité et de sa sécurité. Nous développerons une informatique en adéquation avec son temps et avec les besoins du personnel communal et de sa population.

Une attention particulière sera observée pour la gestion électronique des données ainsi que pour l'archivage intelligent et sécurisé des dossiers physiques.

AXE 9 : LES VILLAGES

De façon générale, nous souhaitons combler le manque d'investissements dans les villages oubliés de l'entité. Nous mettrons en œuvre le PCDR, le Plan Communal de Développement Rural. Celui-ci nous aidera à atteindre certains de nos objectifs.

Nous créerons et entretiendrons des espaces de convivialité, réhabiliterons les abords des églises, fleurirons et embellirons les entrées des villages et, pour concourir en grande partie à ces différents objectifs, nous mettrons en place dans les villages un service de cantonnier épaulé par des villageois bénévoles.

Vie culturelle et sportive seront décentralisées. Pour y contribuer, des infrastructures sportives et récréatives seront créées.

Nous mènerons un combat contre les vitesses excessives et les dangers de la route principalement au cœur des villages. En ce qui concerne le réseau de communications, nous déploierons toute notre énergie pour mettre fin aux zones blanches afin que tous les Cinaciens bénéficient d'une couverture internet optimale.

A l'écoute des villageois

Pour vérifier l'adéquation de nos actions avec les souhaits des habitants de nos villages, des réunions citoyennes seront organisées en cours de législature. Elles aideront la population à prendre connaissance de nos projets et à nous orienter dans la priorisation des travaux à effectuer.

CONCLUSION

Cette déclaration de politique communale n'a pas pour objectif d'être exhaustive. La politique communale n'est pas figée. Elle évolue et se construit au fil des jours, au gré des circonstances, des opportunités et des nouvelles idées. La politique s'élabore aussi grâce au dialogue permanent que nous souhaitons créer avec les conseillers de la minorité. Nous souhaitons tous faire progresser Ciney et la transformer en une commune pleine de vitalité. Par tous les projets développés à Ciney ces prochaines années, nous comptons donner enfin à Ciney l'image de marque qu'elle mérite.